

CNM - Cotisations 2024 Euros

	-26 ans	+ 26 ans	Conjoint ou enfant (même adresse)	1ère licence JNS	1ère adhésion après 1er juin
Période couverte	01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/01/2024 au 31/12/2024	01/09/2023 au 31/12/2024	01/06/2024 au 31/12/2024
Licence FFS + assurance Resp.civile	49.00	75.00	49.00	49.00	49.00
Assurance individuelle accident option 1	14.00	30.50	14.00	30.50	16.00
CNM	11.50	23.00	11.50	11.50	11.50
sous-total	74.50	128.50	74.50	91.00	76.50
Spelunca (option - 4 numéros)	25.00	25.00	25.00	12.50	12.50
total	99.50	153.50	99.50	103.50	89.00
Assurance individuelle accident option 2	47.00	47.00	23.00	47.00	30.00
Assurance individuelle accident option 3	61.00	61.00	29.50	61.00	42.00

Avantages club 2023. Les avantages 2024 seront décidés lors de l'AG du 10/12/2023

- 3 bons de sortie de 50 euros chacun sont payés par le club, dont 2 sont utilisables simultanément si la sortie club comporte au moins 3 nuitées
- Chaque sortie club avec nuitée est financée à hauteur de 30 euros par licencié. Une sortie "gratuite" 2023 a été réalisée dans la Meuse
- Réduction de 5 à 15 % pour les achats Vieux Campeur suivant type de matériel.

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la spéléologie est à fournir

Plus d'infos sur www.nuitminerale.fr - nuit.minerale@free.fr

